



HAL
open science

Licence Mathématiques-informatique-physique-chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques-informatique-physique-chimie. 2010, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02035621

HAL Id: hceres-02035621

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035621>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université de Nîmes

Demande n° S3110049756

Domaine : Sciences, technologiques, santé

Mention : Mathématiques-Informatique-Physique-Chimie

Présentation de la mention

La licence mention Mathématiques-Informatique-Physique-Chimie (MIPC) de l'Université de Nîmes regroupe les licences mention Mathématique Informatique et mention Physique-Chimie précédemment habilitées. Elle a pour objectif l'acquisition de connaissances fondamentales et de compétences dans les quatre disciplines de son intitulé. Deux parcours principaux sont proposés à partir du deuxième semestre de la licence : un parcours Mathématiques-Informatique (MI) et un parcours Physique-Chimie (PC). Des parcours intermédiaires, notamment un parcours Mathématiques-Physique (MP), peuvent être également proposés aux étudiants qui le souhaitent. Les poursuites d'études à l'Université de Nîmes sont possibles dans quatre licences professionnelles. D'autres poursuites d'études en master ou en filières d'ingénieurs nécessitent un changement d'université ou l'intégration dans des écoles d'ingénieurs, la jeune Université de Nîmes ne proposant pas à ce jour ces possibilités. Cette licence permet également des débouchés professionnels au niveau technicien supérieur ou l'accès aux concours de la fonction publique, métiers de l'enseignement notamment.

Avis condensé

● Avis global :

L'organisation de la formation permet une bonne progressivité dans l'acquisition des connaissances : organisation du premier semestre de la licence MIPC commun aux deux parcours, bon équilibre entre les disciplines au niveau de chaque parcours, intégration d'unités d'enseignements de professionnalisation. Il est également pertinent de pouvoir proposer un troisième parcours (MP) pour des étudiants qui désireraient intégrer une formation d'ingénieur ou effectuer une poursuite d'études dans des masters en Sciences pour l'ingénieur. On peut noter toutefois un nombre d'heures de travaux pratiques un peu trop juste sur l'ensemble de la licence pour une formation scientifique et technologique. Le projet personnel au semestre 4 est peut-être également trop tardif s'il vise à permettre à l'étudiant de découvrir, par ses propres recherches et par la confrontation avec les autres étudiants, la diversité des parcours et des débouchés possibles et donner ainsi du sens à son choix d'études. Une lacune importante dans la présentation de la formation concerne le manque d'information sur l'évaluation : évaluation des étudiants (modalités de contrôle des connaissances propres à la formation) et évaluation des enseignements pour leurs prises en compte dans l'aide au pilotage de la formation. De même, aucune analyse des enquêtes d'insertion n'est présentée pour aider l'animation pédagogique de la formation.

● Points forts :

- Bon équilibre disciplinaire.
- Modules de mises à niveau, passerelles vers les licences professionnelles.



- Points faibles :
 - Pas d'information sur les modalités de contrôle des connaissances, ni sur l'évaluation des enseignements ou sur le devenir des étudiants.
 - Faiblesse de l'annexe descriptive au diplôme et de la fiche RNCP.
 - Nombre d'heures de travaux pratiques insuffisant.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement doit veiller à organiser à tout niveau l'évaluation de ses enseignements et à exploiter ses enquêtes d'insertion pour pouvoir piloter efficacement la formation (indications chiffrées sur les différents types de poursuite d'études notamment). L'équipe pédagogique doit ainsi aider l'Observatoire de la Vie de l'Étudiant de l'établissement à affiner ses enquêtes. De même il manque des renseignements sur l'intégration du Plan pour la Réussite en Licence (organisation de l'orientation active, certifications, tutorat...). Enfin, il faut progressivement intégrer quelques heures de travaux pratiques supplémentaires pour aider l'autonomie des étudiants.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les informations fournies dans le dossier de demande d'habilitation permettent insuffisamment de se rendre compte du pilotage de la formation. L'équipe de formation est bien précisée et couvre correctement les champs disciplinaires enseignés, mais il n'y a pas d'information sur son fonctionnement. La connaissance et le suivi de la population étudiante, les liens de la formation avec les lycées du territoire et les actions entreprises dans le cadre de l'orientation active ne sont pas indiqués. Il est toutefois mentionné la possibilité de passerelles et la mise en place de l'intégration de modules de mise à niveau pour certains nouveaux étudiants en L1, ou encore pour des étudiants intégrant la L3.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est cohérent, les parcours sont bien définis, notamment le parcours MI qui permet, comme il est indiqué, une offre de formation spécifique concurrentielle sur le territoire. Le manque de mentions de master localement oblige une pluridisciplinarité équilibrée bien assumée par l'équipe pédagogique. L'offre de licences professionnelles est un plus pour l'établissement bien que l'on ait peu d'indication sur les effectifs de la licence MIPC se dirigeant dans cette voie, ni si des modules d'enseignement particuliers sont envisagés pour cette passerelle. L'annexe descriptive au diplôme devrait être renseignée pour les UE des deux parcours. La fiche RNCP devrait également être renseignée sur les codes ROME et faire apparaître le contenu des deux parcours. Enfin, les modalités de contrôle des connaissances devront être décrites.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le document de politique générale de l'établissement mentionne un certain nombre d'actions sur l'aide à la réussite des étudiants, mais sa déclinaison pour la formation n'est pas totalement explicitée, mise à part l'architecture de la formation et son organisation en parcours offrant des possibilités de réorientation, la spécialisation progressive, la mise en place de modules de mise à niveau. On peut noter une bonne intégration de la méthodologie tout au long du cursus (méthodologie documentaire commençant pendant les 2 premières semaines d'accueil en L1, méthodologie disciplinaire en S1 et en S2, méthodologie liée à l'anglais et au projet personnel en S4). Le tutorat est affiché dans la politique générale de l'établissement, mais il n'a pas été développé au sein de la formation. L'aide à l'élaboration du projet professionnel est sans doute trop tardif en S4 et insuffisamment développé et crédité.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Pour les licences actuellement habilitées, un peu plus des trois-quarts des étudiants diplômés ayant répondu à l'enquête d'insertion poursuivent leurs études. Ces données sont à relativiser vu les faibles effectifs de diplômés (une vingtaine environ) et les taux de réponses (30 % en moyenne). Les poursuites d'études s'effectuent avec succès vers les préparations aux métiers de l'enseignement, les formations d'ingénieurs ou les masters, aucune donnée chiffrée n'est cependant indiquée. De même, les quatre licences professionnelles proposées localement permettent d'accueillir des étudiants de L2 pour une insertion professionnelle à plus court terme. Des UE de professionnalisation sont intégrées dans chaque semestre d'enseignement, elles comprennent différents types de méthodologie, les outils informatiques, l'anglais. Un stage est également possible en S5 et/ou S6, mais l'on ne trouve aucune indication sur le nombre d'étudiants l'effectuant (en entreprise ou en pré-professionnalisation avec l'IUFM). L'ouverture vers le monde professionnel s'effectue également par l'intervention de vacataires. La mise en place d'un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle au sein de l'Université devrait aider la formation pour améliorer cette professionnalisation.